



## PROCES-VERBAL CONSEIL DE L'IAE

### SEANCE PLEINIÈRE DU 02 OCTOBRE 2023

#### Membres du conseil présents :

- Collège A : VILLESEQUE-DUBUS Fabienne – PEYPOCH Nicolas – BRIEC Walter
- Collège B : LIANG Qibin - BOTTI Laurent – GONCALVES Olga
- Collège C - BIATSS : MEYRIEU-TAVERNER Magali – KAMOKOUE-MERCADER Setti
- Collège D - Usagers : HORNING Tom – JUSTAFRE Elsa
- Personnalités extérieures : MELIDONIS Alexis, Président du conseil - ROMERO-GAYO Olivier – MAILLOLS Jean-François

#### Membres ayant donné procuration :

- PORTELLA Pascale à MELIDONIS Alexis

#### Membres assistant de droit à titre consultatif ou membres invités :

- COMMANDRE Monique – Directrice antenne de Mende (visioconférence)
- BLANCHARD Hervé – Vice-président de l'UPVD en charge de la proximité
- BENOIT Benjamin directeur adjoint
- PELLEGRIN Nathalie - Responsable administrative de l'IAE
- CANTIER Marie-Noëlle - Secrétaire de séance

La séance est ouverte est à 18 h 00

14 membres du Conseil sont présents ou représentés, le quorum est atteint.

#### Pour vote :

##### 1) Approbation du procès-verbal du conseil d'IAE du 2 octobre 2023 :

Le procès-verbal du conseil de l'IAE du 2 octobre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

##### 2) Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) pour 2023/2024 :

Les conseillers ont reçu les MCC complètes de chaque formation. Les documents envoyés sont ceux fournis par la DEVE et il n'est pas possible d'y apporter des modifications. Une fois approuvées en conseil d'IAE, les MCC seront votées dans les conseils centraux conformément à la règle. En absence de questions les modalités de contrôle des connaissances sont soumises au vote.

Les modalités de contrôle des connaissances pour 2023/2024 ont été approuvées à l'unanimité.

##### 3) Modifications concernant les Diplômes Universitaires (DU) :

B.BENOIT, responsable pédagogique du DU Gestion et Management des Monuments Historiques, précise que le jury de délibération de la 1<sup>ère</sup> promotion a eu lieu en juillet. Les demandes de modification du DU G2MH, sont issues de remarques d'étudiants lors « d'une

sorte de conseil de perfectionnement qui s'est tenu après les délibérations ». Notamment, un nouveau calendrier est proposé afin d'améliorer la maquette.

Concernant le DU G2PNE, Gestion des ports de Plaisance, Nautisme fluvial et Environnement, suite aux réunions et divers conseils de perfectionnement, il a été décidé de modifier à la baisse ou à la hausse le volume horaires de certaines matières. F.VILLESEQUE-DUBUS précise que les modifications de maquette pour ces 2 DU sont « à la marge ».

Les modifications des 2 DU sont approuvées à l'unanimité.

#### 4) Composition des commissions pédagogiques pour 2024/2025, Perpignan et Mende :

Les commissions pédagogiques se réunissent pour procéder aux recrutements des étudiants. Elles sont composées des responsables pédagogiques, qui président la commission, et de 3 ou 4 enseignants intervenant dans les diplômes. Chaque diplôme a une commission pédagogique.

Les compositions des commissions pédagogiques pour 2024/2025 pour Perpignan et Mende sont approuvées à l'unanimité.

#### 5) Modification du règlement des études IAE à la demande de la Commission Formation et Vie Universitaire dans son vote du 26/09/2023 :

Dans les « Dispositions générales » du « Règlement général des enseignements de l'IAE », dans la partie modalités pédagogiques spéciales, la CFVU a demandé la suppression de la phrase : « *Les étudiants boursiers ne sont pas concernés par ce dispositif* ».

Les conseillers de la CFVU ont estimé discriminatoire que les étudiants boursiers, qui peuvent être en situation de handicap, sportifs de haut ou de bon niveau, chargés de famille, ou engagés, ne puissent pas bénéficier d'une dispense d'assiduité s'ils remplissent les autres conditions. Une fois le règlement voté en conseil, la phrase susmentionnée sera supprimée. Ainsi, la disposition concernée, sera conforme à celle votée au niveau central de l'UPVD.

Mme Meyrieu-Taverner indique qu'initialement, l'IAE avait indiqué cette exclusion pour se conformer aux exigences du CROUS eu égard aux étudiants boursiers. En effet, pour bénéficier de la bourse, les étudiants ne doivent pas travailler et ne peuvent pas « recevoir » de dispense d'assiduité. M.Botti précise que cette phrase n'a pas été rédigée pour discriminer les étudiants boursiers à l'IAE.

La suppression de la ligne est approuvée à l'unanimité.

#### 6) Conventions :

##### 6-a Renouvellement de la convention avec le GRETA CFA 11-66 pour la mise en œuvre de la licence professionnelle « Assurance, Banque, Finance : Chargé de Clientèle. Parcours Produits Bancassurances et Gestion Patrimoniale ».

Le renouvellement de cette convention avec le GRETA est effectué tous les ans.

O. GONCALVES signale que le nom du parcours «Produits Bancassurances et Gestion Patrimoniale» n'est pas correct. Après discussion, le contenu de la convention ne prêtant pas à confusion, il est proposé de voter cette convention. L'erreur sera signalée au service qui l'a établie afin qu'il puisse la rectifier.

La convention est approuvée sous réserve de la modification de l'intitulé du parcours.



6-b Renouveau de la convention de partenariat avec Port Camargue dans le cadre du DU Gestion des Ports de Plaisance, Nautisme fluvial et environnement :

La convention du DU G2PNE est renouvelée chaque année en prévision de l'ouverture de la formation du DU.

La convention est approuvée à l'unanimité

6-c Partenariat avec la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) des Pyrénées Orientales :

Il s'agit de créer une convention de partenariat afin de consolider des liens existants. La DDFIP accueille déjà des apprentis, et des stages sont proposés. Plusieurs cadres de la DDFIP interviennent dans les enseignements à l'IAE. Un certain nombre d'étudiants de l'IAE ont passé les concours de la fonction publique et ont été reçus. Ils sont inspecteurs des impôts, etc... aujourd'hui, « ils interviennent chez nous » précise Mme Villeseque-Dubus.

Mme Mercader demande si cette convention permettra le recrutement des cadres de la DDFIP en tant que vacataire. Mme Villeseque précise que non, Mme Mercader devra continuer à faire les dossiers dans l'application e-vacataires pour ces intervenants. Après vote en conseil d'IAE ce partenariat sera présenté au vote dans les conseils centraux.

La convention avec la DDFIP est votée à l'unanimité.

**Pour information :**

Point d'étape sur les candidatures reçues via Parcoursup et Mon master :

Concernant « Parcoursup » il y a eu 1247 candidatures, 115 admis et inscrits.

Concernant « Mon master » :

- Master CCA : 210 candidatures, 25 admis et 16 inscrits
- Master CI : 564 candidatures, 72 admis et 19 inscrits
- Master AE : 908 candidatures, 128 admis et 46 inscrits
- Master GPLA : 613 candidatures, 128 admis et 56 inscrits
- Master 1 Tourisme : 548 candidatures, 200 admis
- Master 1 Tourisme Mende : 154 candidatures, 135 admis et 24 inscrits

Globalement, à ce jour, nous comptons 900 inscrits administratifs, soit environ 60 étudiants de moins qu'en 2022, ce qui ne représente pas une baisse très significative. L. BOTTEI souligne la difficulté d'obtenir leur VISA pour les étudiants Campus France. Mme Meyrieu-Tavernier précise que cette année l'IAE ouvre une seule promotion de licence professionnelle en ABF (Assurance Banque Finance).

Point Recherche :

B. BENOIT informe le conseil de l'arrivée de 2 nouveaux collègues au sein du laboratoire MRM : Elisabeth EGLEM, MCF à l'IUT recrutée pour l'antenne de Carcassonne et Eric REMY, PR qui a été recruté à l'IAE. Ils présenteront leur parcours et travaux de recherche lors de la prochaine réunion du laboratoire le mardi 10 octobre prochain.



L. BOTTI souligne le travail d'embellissement du bâtiment de l'IAE avec une exposition photos d'une ancienne étudiante en M2 Cannelle TAULERE et de Marlène BARREDA, enseignante. Cette année, il est prévu de mettre à l'honneur les doctorants de l'IAE des laboratoires MRM et CRESEM à travers leurs posters scientifiques. Ils feront une présentation de leur thèse, d'un article ou d'une communication en conférence. Ce format est bien connu dans le monde académique : une impression sur un format équivalent à 2 feuilles A3. Un vernissage sera organisé pour permettre aux doctorants de présenter leurs travaux aux Vices-Présidents recherche, à la direction de l'école doctorale et aux membres du conseil de l'IAE.

#### Point International :

N. PEYPOCH indique l'ouverture du Master 1 Management du Tourisme (18 étudiants) délocalisé à l'Université Normale du Henan en Chine. La promotion du M1 alimentera la promotion du M2. Le point fort de ce partenariat est la réciprocité en matière d'échanges d'étudiants. En effet, les étudiants de l'IAE pourront effectuer un semestre ou une année chez le partenaire et inversement. Les enseignements sont assurés principalement par les enseignants qui interviennent sur le site de Perpignan.

Pour l'IGA au Maroc, B. BENOIT indique que c'est la période du rendu des mémoires. La reprise des cours est prévue pour le mois de novembre.

#### Non ouverture, pour 2023/2024, à l'antenne universitaire de Mende des formations Licence 3 économie gestion parcours management du tourisme et de la licence professionnelle CNEA (Communication Numérique et e-Activités) :

F. VILLESEQUE-DUBUS précise qu'il s'agit d'une « non ouverture » et non d'une fermeture définitive. Elle rappelle que Monique Commandre, directrice de l'antenne de Mende, est connectée en visio. M. Blanchard, en sa qualité de vice-président et porte-parole de la présidence participe au conseil ce soir afin d'échanger sur ce sujet.

L. BOTTI, en tant qu' élu au collège B, a été contacté par mail par F. SAPINARD, MCF à l'antenne de Mende. Cette dernière souhaite, par son intermédiaire faire part de son ressenti aux membres du conseil. M. Botti lit le mail de Mme Sapinard au conseil :

« Bonjour Laurent, je veux bien que tu transmette aux membres du conseil mon ressenti depuis la décision de fermeture des deux formations. Comme je t'en ai déjà fait part et au risque de me répéter, je déplore surtout l'absence totale de concertation avec l'équipe de MENDE sur cette prise de décision.

-1<sup>er</sup> point : on s'attendait à la fermeture de la L3 économie-gestion parcours management du tourisme. Mais pour la licence professionnelle CNEA, il aurait été judicieux de nous demander notre avis ; ce qui nous aurait évité de se retrouver à la rentrée avec 3 étudiants en Licence professionnelle MACT, alors que la LP CNEA aurait fonctionné avec 12 étudiants. La question des effectifs en plein milieu d'une période de recrutement n'était pas un argument objectif pour justifier la fermeture de cette formation.

-2<sup>ème</sup> point : il n'a pas été tenu compte du profil des enseignants de l'antenne.

(Elle cite celui de M. COMMANDRE, recrutée en fonction de ses compétences en communication numérique et sa capacité à concevoir et mettre en place une formation innovante répondant aux besoins du territoire et au-delà).

-3<sup>ème</sup> point : il n'a pas été tenu compte du préjudice en termes d'image que l'antenne doit à présent subir. La fermeture de deux formations est un coup très dur pour une structure comme



la notre. De plus, cela s'est fait sans ménagement. Un salon virtuel d'information sur l'offre de formations de l'antenne prévu de longue date, animé par l'équipe de l'antenne devait se tenir le jeudi 08 juin avec des étudiants ayant manifesté leur intérêt pour les filières du tourisme, de la communication numérique et de l'administration territoriale. Ce salon a été annulé le jour même par injonction de la présidence alors que de nombreux étudiants étaient déjà connectés et que la décision de fermeture ne leur avait pas encore été communiquée.

L'antenne traverse une crise liée à des manques de personnel. L'aide apportée par l'UPVD a été de fermer deux formations, de recruter un enseignant LRU et un enseignant contractuel à temps partiel. »

Mme Sapinart souligne sa reconnaissance, même si elle n'approuve pas l'entière décision qui a été prise ni la manière, pour les raisons exprimées ci-dessus.

M. Botti continue : ensuite, elle pose deux questions :

- Que fait-on maintenant ? Installée depuis 20 ans en Lozère, Mme Sapinart ne souhaite pas déménager car elle a choisi de vivre et travailler à Mende.

- Elle s'interroge sur la place de l'antenne de MENDE dans la stratégie de développement de l'IAE, de l'UPVD. Quelle place l'IAE et l'UPVD accordent-ils à la filière numérique ? La LP CNEA fait figure d'exception au sein de l'UPVD où cette filière « d'excellence », peut-on lire partout, n'est pas proposée. Alors que faire ? Elle disparaît de l'offre ou elle y revient ? Ou encore, on laisse le secteur privé s'en occuper ?

Elle termine en indiquant que c'est avec un certain agacement qu'elle regarde l'avenir. Qu'il s'agisse du numérique ou des formes alternatives du tourisme, l'antenne de MENDE a une voie toute tracée, mais il est urgent que l'IAE et l'UPVD prennent les bonnes décisions.

M. ROMERO-GAYO O, représentant de la région, souhaite lui aussi lire un courrier afin de donner un avis motivé de la région suite à cette décision. Pour la Direction de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, il s'agit d'une décision précipitée et non précédée d'un diagnostic consolidé et approfondi ne faisant pas de consensus au regard des choix opérés concernant la fermeture de la LP CNEA par rapport à la LP MACT. Au regard de la construction en cours du schéma local et des petites actions concrètes en cours d'émergence pour renforcer l'attractivité du site, l'absence de concertation et de recherche de solutions alternatives avec l'ensemble des acteurs pour envisager les conditions de maintien de la LP CNEA est regrettable. Un groupe de travail pourrait se mettre en place dans ce cadre pour adapter la formation, engager d'autres partenaires, notamment l'Université de Montpellier. Le fonctionnement actuel est révélateur d'un manque de fédération des acteurs UPVD, manque renforcé par l'absence de coordination de la CPOE et par l'absence d'une dynamique partagée avec le département quant au développement de l'attractivité du site. Ces difficultés sont renforcées par une région académique qui ne joue pas le jeu, ni dans le cadre d'échanges état/région, ni dans le cadre de comité de pilotage, et qui a validé la fermeture de cette formation sans échanger.

M. COMMANDRE s'exprime à son tour, elle souhaite informer les conseillers qu'elle siège à tous les conseils de l'IAE et non uniquement lorsque la question Mendoise est à l'ordre du jour. Elle précise qu'elle n'était pas au courant du mail envoyé à L. BOTTI par F. SAPINARD, elle y retrouve son vécu et ses appréhensions. Il lui semble important, même à postériori, que les membres du conseil soient informés des décisions qui ont été prises au printemps dernier pour ces deux diplômes nationaux. Il faut également bien mesurer les conséquences en termes d'image pour l'antenne de MENDE, pour l'IAE et pour l'UPVD. Conséquences aussi en termes d'offre de formations sur le numérique ; il y en a peu dans l'enseignement supérieur public. Conséquences également économiques et partenariales sur le territoire lozérien et plus

largement au niveau régional. Elle s'interroge sur les perspectives en termes de candidatures, d'emplois, de services d'enseignement.

F. VILLESEQUE-DUBUS confirme que les formations concernées sont toujours habilitées. Elle souligne qu'au niveau territorial il y a eu plusieurs échanges sur cette question et laisse la parole à H. BLANCHARD, vice-président proximité de l'UPVD.

H. BLANCHARD tient à apporter des précisions sur la prise de décision de l'UPVD, certaines choses doivent être redites. En 1<sup>er</sup> lieu, il regrette en tant que vice-président proximité de ne pas avoir été contacté directement par F. SAPINARD. D'autant que celui-ci s'est déplacé plusieurs fois à Mende ces derniers temps. Ceci aurait évité dans son discours un certain nombre de points erronés ; notamment celui de dire qu'il n'y a pas eu de concertation sur la prise de décision. La décision n'est sans doute pas conforme aux attentes de certains, mais il rappelle que plusieurs échanges ont eu lieu avec la présidence, la direction de l'IAE, la responsable de l'antenne de MENDE.

Il est important de rappeler un contexte de ressources humaines extrêmement particulier qui a été le déclencheur. Au mois de mai dernier, il n'était pas encore certain que F. SAPINARD revienne à temps plein à la rentrée de septembre ; l'absence prolongée de N. PAGEOT était avérée. Il n'y avait donc plus qu'une personne titulaire pour assurer 6 années de formations à l'antenne de Mende. La question qui s'est posée à la présidence, en lien avec la direction de l'IAE, était de voir ce qui était raisonnable de faire. Il faut également rappeler le nombre d'étudiants, 66 l'an passé pour 6 années de formation. Il exprime son désaccord avec les remarques du représentant de la région. Il rappelle, que le président de l'UPVD a lancé un appel à toutes les collectivités territoriales, y compris la région, pour leur exposer la situation de l'antenne de MENDE. Le recteur délégué a organisé deux réunions auxquelles la région était conviée. La seconde réunion était spécifique à la situation de l'antenne de MENDE. Les personnels de la région étaient présents à la 1<sup>ère</sup> réunion, mais ne sont pas restés à la 2<sup>ème</sup> réunion. Des échanges ont eu lieu avec le Rectorat, le Maire de MENDE, la représentante de la présidence du conseil départemental de la LOZERE, la préfecture de la LOZERE. Le président, lors de cette réunion, durant laquelle la région n'était pas présente, a alerté sur l'évolution de la situation de l'antenne de MENDE et demandé que des solutions soient proposées.

Dire que la décision a été précipitée, qu'il y a eu absence de dialogue avec les partenaires sur place et aucune réflexion en amont est une chose difficile à défendre.

Il y a deux ans, une rencontre avec le Maire et le département avait déjà eu lieu en présence de M. COMMANDRE pour les alerter sur l'évolution de la situation de l'antenne. Une réunion supplémentaire a également eu lieu entre le président et le département. La présidence de l'UPVD alerte depuis quelques années les collectivités territoriales sur la situation de l'antenne de Mende.

Concernant le SETRI de la région, H. BLANCHARD précise qu'il a assisté à plusieurs réunions. Durant l'une d'entre elles, l'UPVD a découvert que l'Université de Montpellier avait un projet pour le territoire qui tournait autour des compétences de M. COMMANDRE. Cette dernière l'apprenait ce jour-là. Donc, l'UM avait des projets alors que l'UPVD est déjà implanté.

On peut, au contraire de tout ce qui a été dit, considérer qu'il y a eu concertation, diffusions d'informations et alertes sur les inquiétudes de l'UPVD.

De plus, des événements ponctuels sont survenus au mois de mai. La mutation d'une collègue est venue s'ajouter à deux arrêts maladie, d'où la nécessité accrue de prendre des décisions. Il a donc en effet été décidé de ne pas ouvrir la LP CNEA ni la 3<sup>ème</sup> année de la licence économie



gestion. Il a semblé nécessaire de diminuer « la voilure » à ce qui était humainement supportable en matière de formations, de ne pas fermer la LP MACT car cette formation est également présente à PERPIGNAN. Fermer la LP MACT à MENDE aurait généré la fermeture de cette formation à PERPIGNAN.

H. BLANCHARD précise que les deux formations étant toujours accréditées, l'UPVD a laissé la possibilité d'ouvrir pour CAMPUS FRANCE les inscriptions pour l'année prochaine pour la LP CNEA. Il ajoute que lorsque le président a pris sa décision le 07 juin, il y avait 8 étudiants inscrits en LP CNEA dont 1 inscrit en même temps sur la L3. Il rappelle que la règle à l'UPVD est de ne pas ouvrir une formation quand il y a moins de 10 étudiants inscrits. Dans l'urgence de la situation, tous les étudiants ont été contactés par les services de l'UPVD ; un accompagnement leur a été proposé et une solution a été trouvée pour chacun.

F. VILLESEQUE-DUBUS rejoint le discours d'H. BLANCHARD sur le fait qu'il y a eu concertation, un certain nombre d'échanges, de discussions, même lors de jours fériés, en visio ou en présence lors des vacances de Pâques. Elle indique que l'antenne de MENDE est bien évidemment prise en considération. Elle rappelle sa venue avec H. BLANCHARD en décembre dernier afin de rencontrer l'équipe administrative et enseignante. Ils avaient déjà pris connaissance des difficultés humaines de fonctionnement avant le départ de M. PIEYRE. Elle reconnaît l'engagement certain de M. COMMANDRE et l'en remercie, mais il n'aurait pas été responsable de laisser la responsabilité de 6 formations à une seule personne. Des discussions vont être engagées avec la présidence pour faire au mieux pour la rentrée prochaine. L'importance de la LP CNEA est reconnue et il faut revoir sa position dans l'offre globale de formations au niveau local, territorial, ce qui sera fait dès à présent.

M. COMMANDRE remercie F. VILLESEQUE-DUBUS et H. BLANCHARD pour le message qui lui est adressé quant à son engagement. Elle souhaite prendre un peu de distance par rapport aux justifications de la décision prise. Elle n'a jamais remis en cause le soutien de l'établissement à l'antenne de MENDE et encore moins la qualité des relations. Mais à ce conseil il ne s'agit pas de se justifier, mais d'informer le conseil de l'IAE sur lequel elle compte en tant qu'instance représentative. Il était important que cette « non ouverture » soit portée à la connaissance des conseillers. Elle précise que l'on pourrait encore discuter du fait qu'il y ait eu assez ou pas de concertation, sur les seuils d'ouverture, mais ils étaient en cours de processus de candidatures. Concernant la MACT, qui n'est pas dans la composante IAE, il est gênant pour elle d'en parler. Elle souligne que cette LP MACT maintenue ouverte en 2023/2024, est toute fragile en termes d'effectifs. Il est vrai que cela s'équilibre car il y a une hybridation, qu'il y a un groupe à PERPIGNAN. Elle rappelle que la LP CNEA faisait partie « des pépites » au niveau national des formations de l'UPVD et que sur le numérique, il y a très peu de formations dans l'enseignement supérieur public en Occitanie.

Elle revient sur la diminution depuis trois ans des effectifs de MENDE, des raisons ont été identifiées, mais aucun travail n'a pas été effectué pour y remédier. Elle précise qu'en Lozère, sur des secteurs d'emplois comme le numérique et le tourisme dans ses formes alternatives, les formations supérieures ont toute légitimité et sont en cohérence avec les besoins du territoire, et du territoire régional. Concernant les pistes d'avenir, elle pense qu'il faudra rapidement avoir des certitudes. Les entreprises privées qui travaillent dans le domaine du numérique ont été très étonnées de la décision et ont eu des réactions assez vives. Le taux d'emplois sur cette LP étant effectivement assez significatif. Elles sont néanmoins disposées à se mettre autour de la table pour voir comment aider l'université dans sa mission d'enseignement et sur sa présence sur le territoire lozérien.



Malgré la diminution des effectifs, le soutien, l'aide en moyen humain des partenaires n'ont pas faibli. Concernant l'aide financière, elle n'a pas diminué, mais il va falloir la défendre fin 2023 en rendant le rapport d'activité.

H. BLANCHARD rappelle le soutien très important à l'antenne de la part de la ville de MENDE avec trois emplois mis à disposition et 160 000 € par an de subvention annuelle versée par le département de Lozère. Il souhaite que la région vienne très prochainement soutenir l'antenne, ce qui pourrait être très favorable. O.ROMERO-GAYO réagit en interrogeant H.BLANCHARD sur ses doutes concernant le soutien de la région à l'UPVD. H.BLANCHARD lui répond qu'il s'agit dans ce cas de figure du soutien spécifique à l'antenne de MENDE. O.ROMERO-GAYO indique que l'antenne de MENDE faisant partie de l'UPVD, elle est également soutenue par la région.

- L. BOTTI indique qu'il répondra au mail de F. SAPINARD en mettant H. BLANCHARD en copie.
- N. PEYPOCH souligne un élément important, à savoir que le poste vacant PRCE PRAG de Mme PIEYRE n'a pas pu être demandé au recrutement au printemps dernier en raison du calendrier, mais qu'il est dans la campagne emploi de l'IAE pour 2024.
- H. BLANCHARD répond qu'un poste est prévu en remplacement du départ de M. PIEYRE, PRAG PRCE
- F. VILLESEQUE-DUBUS précise que dans la future campagne emploi, et dans la demande de l'IAE figure le poste de PRCE PRAG pour l'antenne de MENDE. Le dialogue est en cours. Un échange qui a englobé le dialogue budgétaire et la campagne emploi a eu lieu. Avec N.PELLEGRIN, elles ont pu exposer l'ensemble des projets en matière budgétaire et campagne emploi qui concernait l'IAE dont l'antenne de MENDE fait partie.
- Le président du conseil, Alexis Mélidonis, remercie les personnalités extérieures de leur présence. Il rappelle que sans l'aide de la région l'UPVD aurait des difficultés à gérer ses antennes.

Le Président du conseil clôture la séance à 19 h 15.



Le Président de l'IAE  
A MELIDONIS